

M<sup>me</sup> RICORDEL Anne  
22 rue Henry Fournis  
44230 CUENENE - PENFAO

Quénéré-Penfao, le 17 Octobre 2018

M. Le Commissaire Enquêteur

Enquête Publique :

Projet S<sup>r</sup> YVES

Remis en mains propres  
le 17/10/2018

M. Le Commissaire,

Ce projet doit être réalisé.


Ce projet permet de rationaliser les coûts alimentaires, le temps de travail tout en faisant attention au bien être animal, qui lui est vraiment dans l'intérêt de l'animal, car il n'y a pas de transport, de changement de cheptel et de microbisme, donc moins d'antibiotique à utiliser. Les freclats seront engraisés sur le site où ils sont nés.

La Famille LA CIRE cultive déjà les terres en maïs ou céréales. Ils ont les terres pour recevoir les effluents de porc, et donc l'épandage de lisier réduira l'épandage d'engrais, car un cahier d'épandage doit être tenu conforme à la loi.

Ce projet est mené par des gens passionnés qui aiment leur travail et veulent le réaliser au mieux tout en respectant les règles imposées d'environnement et de conduite d'élevage. Il est rare de nos jours de trouver une exploitation familiale dynamique qui se tourne vers un projet réfléchi et qui a du sens.

Laissons ces jeunes agriculteurs accomplir ce projet, car ils ont le mérite de vouloir

Mathilde Balrin  
2, l'étival  
44290 Conquereuil

 le 13/10/2018

à Conquereuil  
le 19/10/2018

Objet : Contestation du projet d'agrandissement de  
la porcherie Sylvie de Guimeneh-Penfao.

Monsieur,

Je me doute ne pas être forcément légitime  
pour contester cette demande d'agrandissement.  
Mais il est important pour moi d'exprimer mon  
point de vue.

Je ne chercherais pas la faille dans le dossier, je n'y  
connais rien en élevage de cochons. Le peu que j'y ai vu  
m'a profondément choquée, alors j'ai logiquement arrêté  
de manger les animaux.

Sauf que, ce projet, on me l'impose. Et là,  
ça me révolte. Mon seul recours est ce courrier.

Je refuse que l'on pollue d'avantage l'eau  
que je consomme. Surtout au nom d'un "progès agricole"  
complètement dépassé, et en contradiction avec l'urgence  
écologique actuelle.

Je refuse que l'on m'impose ce risque sanitaire.

Je trouve immoral, que pour l'hypothèse de l'enrichisse-  
ment d'une exploitation, on défie la santé des 20000  
habitants riverains.

Les dégâts des pesticides sont aujourd'hui connus et reconnus.

Je refuse aussi que l'on impose à l'animal cette souffrance liée à la sur-exploitation.

Je refuse que l'on impose cette viande contenant des résidus de pesticides, d'OGM et d'antibiotiques à nos enfants à travers les cantines scolaires.

L'éleveur ne se cache pas de les utiliser...

La santé humaine est la priorité.

Etant donné les risques sanitaires encourus, ainsi que les cours boursiers plus qu'aléatoires du porc, ce projet me semble un non-sens.

Je me doute que mes arguments n'entre pas dans les cases de votre rapport, mais je suis très inquiète. Je m'en voudrais de n'avoir pas essayé.

La terre est le bien commun de tous.

Sincèrement,



A l'attention de Mr le commissaire  
enquêteur sur <sup>le dossier</sup> l'enquête publique

Pour l'extension de l'élevage porcin  
de la SCEA de Sainte Yves.

Nous sommes paysans à Avesnac, en élevage  
bovins allaitants, conduit en agriculture biologique  
Nous défendons par notre travail, le respect  
de l'animal, du végétal, de nos concitoyens  
et de leur santé -

Nous dénonçons les modèles de productions  
qui n'existent que par des lobbies puissants  
imposant des règles de productions  
destructrices -

Le financier passant <sup>avant</sup> la condition  
animale, le respect des sols, la santé de  
nous tous, de nos enfants et petits enfants -

Qu'est-ce qui restera-t-il à nos générations  
futures ? Dans quel état ?

Nous sommes tous responsables de l'avenir  
de l'espèce humaine, de toutes les espèces  
de notre terre, de notre terre entière -

La sonnette d'alarme retentit, la  
lumière rouge est allumée en permanence,  
Nous sommes de plus en plus sur le point  
de non retour -

Les médecins alertent sur les conséquences  
évidentes des pesticides <sup>des OGM</sup> sur notre organisme.  
La santé publique est en feu -

Les spécialistes s'inquiètent sur les  
perturbations climatiques de plus en plus  
importantes -

Arrêtons tous ces projets pharaoniques  
et destructeurs!!!

S  
Souazic Le Port  
3 ter rue du pin  
44630 Plessé

Négociatrice en immobilier secteur Guémené Penfao Masserac

  
le 20/10/2018

Monsieur,

Habitante de Plessé et travaillant sur le secteur de Guémené Penfao, et Masserac je me sens à double titre concernée par le projet d'extension de la porcherie Saint Yves.

En tant que citoyenne, de tels projets m'inquiètent.

Nombre de pesticides et autres produits chimiques vont être utilisés pour le bon fonctionnement de cette porcherie, déjà importante.

Tous ces éléments vont avoir un impact sur l'environnement : eau et air.

La qualité de l'eau de Guémené et ses environs est déjà depuis 3 ans au moins problématique, comment cela va t il évoluer avec un tel projet ?

La qualité de l'air soulève elle aussi des questions importantes. Je pense qu'il faut garder à l'esprit les problèmes soulevés récemment par des naissances d'enfants gravement mal formés. Le seul point commun entre toutes les mères était qu'elles vivaient en zone rurale, pour la plupart à proximité de champs de maïs

Est il raisonnable de mettre ainsi en péril la santé de toute une population pour le profit de quelques uns ?

En tant que citoyenne je suis révoltée par la vie réservée à ces animaux : parqués tout le long de leur vie, sans pouvoir à peine bouger.

Par ailleurs je doute que ce genre de traitement produise à la fin de la viande de bonne qualité gustative.

De plus, Monsieur Lacirre lors de la réunion du 17 Octobre a finalement reconnu avec beaucoup de difficultés que ses cochons seraient nourris en partie avec du soja OGM.

Il n'est plus temps de disserter sur les effets néfastes sur l'être humain de ce type de produits : on sait aujourd'hui que ce sont des perturbateurs endocriniens.  
Peut on raisonnablement continuer ainsi ?

La surface de terre exploitée par Monsieur Lacirre et ses enfants est très importante.  
Quelle place est laissée à d'autres projets agricoles ?

Enfin, étant négociatrice en immobilier, je peux vous assurer que toutes les maisons aux alentours (et cela peut important le sens des vents) ne seront plus vendables si ce projet voit le jour.

Guémené et ses environs constituent le secteur le moins cher sur toute la Loire Atlantique.

Les propriétaires souhaitant revendre ont bien du mal à ne pas perdre d'argent lors de la revente de leur bien.

La situation excentrée de ces communes des grosses agglomérations et des voies d'accès en sont les principales raisons.

Par contre nous sommes sur un secteur calme, verdoyant .....si nous perdons cet attrait, nous perdons tout.

Les odeurs sont déjà présentes très souvent, au lieu dit la Landezais par exemple (malgré les dires de Monsieur Lacirre) et je ne vois pas comment, avec une activité plus importante ce problème va diminuer.

Tous moyens employés seront voués à l'échec c'est une évidence.

Aux odeurs vont s'ajouter les bruits (les porcs embarqués dans les camions crient fortement)

Au mois de juillet 2018, alors que le projet n'était pas encore connu un de mes clients séduit par une maison à la Landezais s'est rétracté à la seule vue de la porcherie.

Il m' a expliqué qu'ayant vécu dans les Côtes d'Armor près d'une porcherie il ne souhaitait pas revivre l'expérience.

Vendre une maison est un projet de vie, parfois certains y sont contraints : divorce, vente de la maison de parents vieillissant pour subvenir à leurs besoins, comment ces gens vont gérer de telles situations si leurs maisons sont invendables, ou a des prix dérisoires ?

Le va et vient des camions reste un mystère puisque Monsieur Lacirre n'a pas donné les mêmes informations lors de la réunion et sur son projet.  
Donc ce sujet est doublement inquiétant.

Ce projet, bénéficiant à seule famille va pénaliser toute une région.....

Je joins à ce courrier une photocopie d'un article paru la semaine dernière dans la presse locale au sujet des naissances d'enfants mal formés.

Je forme des voeux pour que ce projet dont la population, dans une immense majorité, ne veut pas.



## SANTÉ. **Mystère des enfants nés sans bras : la Loire-Atlantique concernée**

Un rapport de Santé publique France est paru ce jeudi 4 octobre au sujet de la recrudescence d'enfants nés sans main ou bras depuis 10 ans, notamment en Loire-Atlantique, à Mouzeil.

Le rapport de Santé publique France était très attendu par de nombreux parents et membres du corps médical, ce jeudi 4 octobre.

Il concerne un « mystère » qui perdure depuis 2011, date à laquelle les premières alertes ont été données par les autorités médicales : une recrudescence de cas d'enfants nés sans main, voire sans bras, était alors signalée dans une petite commune de l'Ain, en région Auvergne-Rhône-Alpes. « **Autour du village de Drulliat, sept bébés sont nés sans bras ou sans main** », observait-on à l'époque, rapporte notamment France Bleu.

Une fréquence jugée « hors norme » puisque, rapporté au nombre de naissances, ce nombre de cas s'avérait « 50 fois plus élevé que la normale ».

### Trois cas recensés à Mouzeil

En 2014, trois cas du même genre sont rapportés à Mouzeil, petite commune du Pays d'An-cenis (Loire-Atlantique), à une centaine de kilomètres au nord

de Nantes : les bébés victimes de malformations sont nés entre 2007 et 2008.

En 2015, enfin, les autorités sanitaires sont averties que quatre cas d'enfants nés sans une partie des membres supérieurs ont aussi été enregistrés entre 2011 et 2013 en Bretagne, à Guidel, autre commune rurale située près de Lorient. Une investigation est donc lancée par Santé publique France.

Emmanuelle Amar, épidémiologiste travaillant pour le Remera, une structure qui recense les malformations dans la région Rhône Alpes et qui avait lancé la première alerte, se confie ainsi à nos confrères de France Info :

« On a interrogé toutes les mères avec un questionnaire très poussé sur leurs habitudes de vie. Le seul point commun c'est que toutes ces femmes vivent en zone rurale au milieu des champs »

Les autres communes concernées, Mouzeil et Guidel, étant aussi des communes rurales, un certain nombre de spécialistes estime donc que l'explication pourrait venir de pesticides



Le rapport de Santé publique France, sur la multiplication des cas de bébés nés sans main ou sans bras, cas 10 dernières années, confirme qu'il y a eu « un excès de cas en Loire-Atlantique », mais n'y apporte aucune explication... (©Eclaireur - photo d'illustration)

qu'auraient respiré ou avec lesquels les mères auraient pu être en contact durant leur grossesse.

« La probabilité que ça soit lié au hasard est plus qu'infinitésimale. On est face à un plausible scandale sanitaire », affirme encore l'épidémiologiste sur France Info.

L'agence Santé publique France semble, elle, considérer

que cette multiplication de cas d'agénésie (absence ou atrophie) des membres supérieurs chez des nouveaux-nés serait « due au hasard », au moins pour les cas de l'Ain. Les enquêtes réalisées auprès des familles concernées n'ont en effet pas permis de relever de points communs dans leur alimentation ou leur mode de vie. Dans le rapport paru ce 4 octobre, elle indique : « Au-

jourd'hui, suite à l'investigation des 7 cas rapportés dans l'Ain nés entre 2009 et 2014, l'analyse statistique ne met pas en évidence un excès de cas par rapport à la moyenne nationale, et Santé publique France n'a pas identifié une exposition commune à la survenue de ces malformations. L'absence d'hypothèse d'une éventuelle cause commune

### « Un excès de cas en Loire-Atlantique »

En revanche, elle reconnaît « un excès de cas en Loire-Atlantique et en Bretagne » :

« L'Agence a par ailleurs conduit des investigations similaires sur deux signalements d'agénésie des membres supérieurs survenus en Loire Atlantique (3 cas nés entre 2007 et 2008) et en Bretagne (4 cas nés entre 2011 et 2013). Pour la Loire Atlantique et la Bretagne, l'investigation a conduit à un excès de cas. Cependant, aucune exposition commune n'a été identifiée pour les cas groupés de ces 2 régions. Dans ce contexte, l'Agence maintient avec le réseau français des registres une attention toute particulière à la surveillance de nouveaux cas dans ces régions et dans le reste de la France. »

Le débat reste donc ouvert sur le sujet.



Le 20/10/18

Monsieur et Madame Taillandier Yves

2 Hautbois

44290 Massérac



A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,

**Nous sommes contre ce projet d'extension** de la porcherie de la SCEA St Yves, car ce projet de concentrer cet élevage de Porc aura des conséquences nuisibles sur l'environnement. La production des céréales sur place est intéressante, néanmoins les surfaces seront traitées chimiquement .

D'autre part la production de lisier très importante que ça va engendrer pose des problèmes de stockage, d'épandage, de transport et est source d'émissions d'ammoniac, de pollution de l'air et de l'eau. Aujourd'hui une partie des terres de la SCEA se trouvent dans la zone de captage de Massérac, qui assure la distribution d'eau à 20 000 habitants.

Nous militons pour une terre plus propre et nous consommons de telle sorte que soit privilégiée une agriculture plus respectueuse de notre planète, y favorisant la qualité de vie et la bio-diversité.

Le 17/10/18

